RECHERCHE | FORMATION | TRANSFERT | INNOVATION

Véronique Provencher, Laurélie Trudel et Lyne Létourneau

Pour une éthique vivante qui se conjugue au présent

Avancement des travaux de l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire (OQOA)

École printanière sur la conduite responsable en recherche
2 mai 2018

Plan de la présentation

- I. Au printemps dernier…
  - **Quand l'indépendance intellectuelle et l'éthique sont les piliers d'un Observatoire rassembleur**
- II. Au cours de la dernière année…
  - **Quand l'engagement éthique prend une forme concrète**
- III. Mais encore?...
  - **Quand une conduite exemplaire sur le plan de l'éthique trouve appui sur un diagnostic**

Véronique Provencher

I. Au printemps dernier

Quand l'indépendance intellectuelle et l'éthique sont les piliers d'un Observatoire rassembleur

Présentation de l'Observatoire

Vision

- Être une source de référence reconnue à l'échelle canadienne et internationale sur les questions relatives à la qualité de l'offre alimentaire et au comportement des consommateurs envers une saine alimentation.

Mission

- Observer et suivre l'évolution de l'offre alimentaire afin de générer des connaissances nouvelles et d'agir collectivement à améliorer sa qualité et son accessibilité.

Fonctions

Suivi
Veille
Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire
Recherche
Transfert

Programmation scientifique

AXE 1

- Caractérisation et suivi d'une offre alimentaire de qualité et accessible à tous

AXE 2

- Soutien du changement auprès des acteurs de l'industrie bioalimentaire

AXE 3 – transversal

- Mobilisation intersectorielle et application éthique des connaissances

Logique de tension perçue entre…

Processus réflexif: Structure de gouvernance

Proposition du comité directeur de mettre en place:

- un comité des utilisateurs
- un comité aviseur en éthique

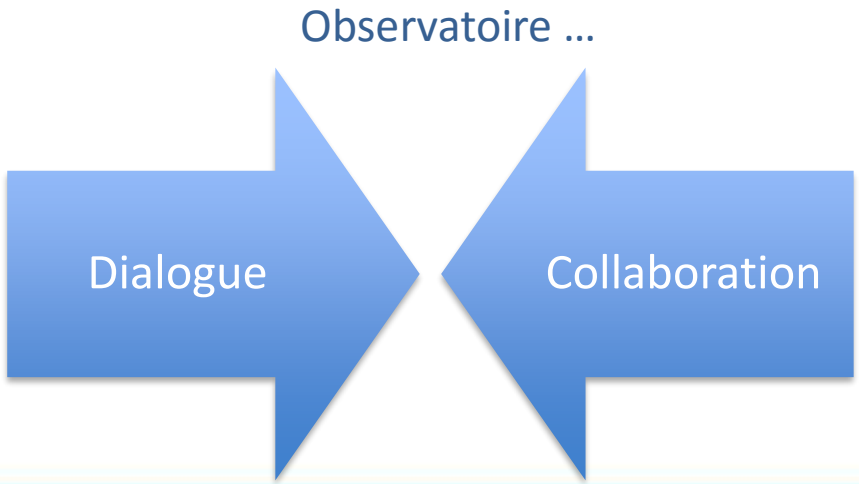

Structure de gouvernance

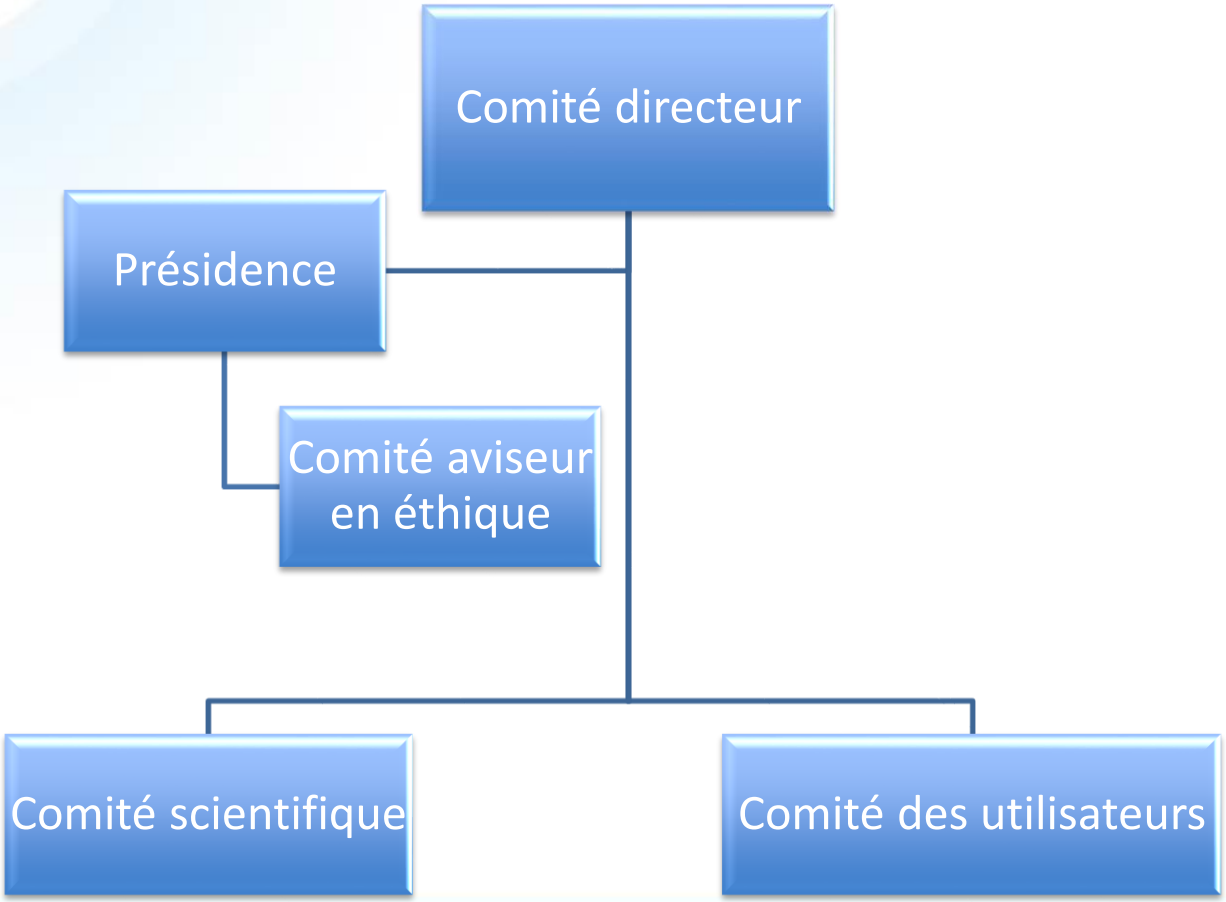

Comité aviseur en éthique

Pour appuyer l'adoption d'une conduite responsable en recherche & l'actualisation de pratiques de gouvernance exemplaires, sur le plan éthique, au sein de l'Observatoire

Le mandat du comité aviseur en éthique vise à:

- Prévenir les conflits d'intérêt et d'en assurer la gestion au besoin et de soutenir la prise en compte des valeurs de l'Observatoire dans ses différentes orientations et activités

- Logique d'expertise
- Relève de la présidence
- Pouvoir de recommandation

Laurélie Trudel

II. Au cours de la dernière année…

Quand l'engagement éthique prend une forme concrète

Stade de développement de l'Observatoire

- Un Observatoire qui a le vent dans les voiles
  - PGPS
  - Politique bioalimentaire du MAPAQ
  - FCI-III
- Crédibilité et notoriété accrues de l'Observatoire
- Production scientifique importante (par ex.: études sectorielles, SCOPING, mandats ministériels)

Politique **gouvernementale** de **prévention** en santé

LA VISION

Une population québécoise en santé, dans laquelle chaque personne a la capacité et les conditions pour réaliser son plein potentiel et participer au développement durable de la société.

Une politique à l'avant-garde en matière de prévention, qui inspire et mobilise un ensemble de partenaires afin de favoriser davantage la santé, dans un souci d'équité.

LA FINALITÉ

Agir sur un ensemble de facteurs en vue d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population du Québec et de réduire les inégalités sociales de santé.

LES PROBLÈMES DE SANTÉ ÉVITABLES PRIORITAIRES

- Les problèmes d'adaptation sociale et de santé mentale
- Les maladies chroniques et les incapacités
- Les maladies infectieuses
- Les blessures

LES ENJEUX TRANSVERSAUX

- Les changements sociodémographiques, y compris les défis que posent le vieillissement de la population, l'immigration et les nouvelles réalités familiales
- La pauvreté et les inégalités sociales de santé, notamment au sein des populations autochtones et les communautés défavorisées sur le plan socioéconomique

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- La prise en compte du caractère indissociable des dimensions sociale, économique et environnementale, en respect des principes de développement durable
- Des mesures efficaces qui touchent les personnes, les communautés et les environnements
- Une action adaptée aux contextes et aux besoins des différents groupes de la population
- Des partenaires de la prévention qui travaillent en cohérence et en synergie au sein du gouvernement et avec des acteurs de la société provenant de divers secteurs d'activité
- Une action adaptée aux contextes et aux besoins des différents groupes de la population
- Des partenaires de la prévention qui travaillent en cohérence et en synergie au sein du gouvernement et avec des acteurs de la société provenant de divers secteurs d'activité

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

ORIENTATION 1

LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNES DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE

OBJECTIF 1.1
Soutenir et améliorer le développement global des enfants

- Favoriser l'accès à des services éducatifs à l'enfance aux familles défavorisées sur le plan socioéconomique
- Soutenir l'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance
- Offrir un programme de soutien aux pratiques parentales adapté aux besoins des différents groupes de population

OBJECTIF 1.2
Soutenir et améliorer le développement des jeunes d'âge scolaire

- Soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire

OBJECTIF 1.3
Améliorer la capacité des personnes à prendre soin de leur santé et de celle de leurs proches

- Implanter une stratégie visant à améliorer les connaissances et les compétences des personnes en matière de prévention en santé

Chantier — Analyser la pertinence et la faisabilité de diverses mesures permettant de soutenir les proches aidants afin de préserver ou d'améliorer leur santé et leur qualité de vie

ORIENTATION 2

L'AMÉNAGEMENT DE COMMUNAUTÉS ET DE TERRITOIRES SAINS ET SÉCURITAIRES

OBJECTIF 2.1
Améliorer la qualité de vie dans les communautés

- Augmenter l'offre de logements sains et abordables en poursuivant le rythme de rénovation du parc de logements sociaux
- Favoriser les actions du milieu visant à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans les quartiers et les communautés
- Favoriser l'accès de l'ensemble de la population à des activités et à des installations extérieures et intérieures contribuant à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif en toute saison
- Soutenir les initiatives associées à la santé et au bien-être des aînés dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés
- Favoriser l'accès à des bâtiments publics proches des milieux de vie qui offrent un environnement sain et salubre

OBJECTIF 2.2
Réduire les risques pour la santé associés à l'environnement, au transport et à l'aménagement du territoire

- Outiller le milieu municipal afin qu'une analyse des effets potentiels sur la santé soit intégrée de façon plus systématique dans les démarches de planification territoriale
- Établir des orientations gouvernementales visant à réduire les effets nuisibles du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie de la population
- Soutenir les intervenants des secteurs du transport et de l'aménagement du territoire dans la mise en place d'initiatives favorisant la mobilité durable
- Favoriser une gestion optimale des risques d'origines naturelle et anthropique
- Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'air

Des cibles **ambitieuses**

1. Augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement
2. Faire en sorte que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents
3. Accroître l'offre de logements abordables, sociaux et communautaires de 48 %
4. Faire passer à 10 % la proportion de fumeurs quotidiens et occasionnels

5. Atteindre un niveau élevé de bien-être émotionnel et psychosocial chez au moins 80 % de la population.
6. Augmenter de 18 % le nombre d'aînés recevant des services de soutien à domicile.
7. Atteindre une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour, chez plus de la moitié de la population.
8. Faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs et déplacements.
9. Réduire de 10 % l'écart de mortalité prématurée entre les personnes les plus défavorisées et les plus favorisées sur le plan socioéconomique. (La mortalité prématurée fait référence aux décès qui surviennent à un âge relativement jeune.)

— Les cibles ont été déterminées sur la base des données les plus récentes disponibles ainsi qu'en fonction des dernières tendances observées.

ORIENTATION 3

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE QUI FAVORISENT LA SANTÉ

OBJECTIF 3.1
Améliorer l'accès à une saine alimentation

- Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement
- Améliorer la qualité nutritive des aliments au Québec

Chantier — Explorer la pertinence et la faisabilité de mettre en place, de manière progressive, des mesures plus persuasives concernant la composition nutritive de certaines catégories d'aliments

Chantier — Étudier la pertinence et la faisabilité d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient réinvestis dans la prévention

Chantier — Évaluer la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux défavorisés sur le plan socioéconomique

OBJECTIF 3.2
Accroître la mise en place de conditions de travail qui favorisent la santé

- Promouvoir la santé en milieu de travail par des démarches de type « Entreprise en santé »
- Promouvoir l'adoption de mesures diversifiées favorisant une organisation du travail mieux adaptée aux réalités des familles

OBJECTIF 3.3
Améliorer les conditions de vie des populations plus vulnérables

- Accroître l'offre de logements sociaux et communautaires
- Améliorer les conditions de vie des populations autochtones

Chantier — Recenser les politiques sociales et fiscales implantées dans d'autres juridictions qui favorisent une meilleure redistribution de la richesse dans la société, d'une part, et analyser leur pertinence et leur faisabilité dans le contexte québécois, d'autre part

ORIENTATION 4

LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

OBJECTIF 4.1
Renforcer l'implantation de l'offre de services préventifs destinés à la population générale et aux populations plus vulnérables

- Améliorer la performance des services préventifs offerts à la population
- Mettre en place une stratégie intégrée visant à réduire la consommation d'alcool et de drogues et la pratique des jeux de hasard et d'argent ainsi qu'à limiter les conséquences nuisibles qui y sont associées
- Mettre en place une stratégie visant à réduire l'usage des produits du tabac et à protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement

OBJECTIF 4.2
Réduire et contrôler les risques associés à l'antibiorésistance afin de prévenir plus efficacement les infections

- Effectuer une gestion intégrée des antibiotiques afin d'en assurer l'utilisation judicieuse dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale

OBJECTIF 4.3
Rehausser les capacités professionnelles et organisationnelles au regard de la détection précoce des problèmes et de l'intervention en temps opportun

- Mettre en place une stratégie de soutien à la prévention clinique comprenant un ensemble de mesures visant à outiller les professionnels de la santé et des services sociaux dans leurs pratiques
- Renforcer la détection et l'intervention précoce visant les enfants et les jeunes vulnérables
- Repérer les aînés en perte d'autonomie ou à risque de l'être afin de leur offrir le soutien à domicile nécessaire

10-297-08W
© Gouvernement du Québec, 2016

Québec

La science au service de l'alimentation inaf.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

INAF

RECHERCHE | FORMATION | TRANSFERT | INNOVATION

CIBLE 5 : DOUBLER LA SUPERFICIE EN PRODUCTION BIOLOGIQUE

- De 2006 à 2015 : passage de 31 000 hectares à 49 000 hectares (multiplication par 1,5).
- Hypothèse pour 2025 : multiplier par 2, soit passer de 49 000 hectares en 2015 à 98 000 hectares en 2025.
- En 2015, 2,4% des superficies sont en production biologique au Québec.

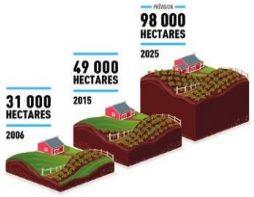

CIBLE 6 : AUGMENTER DE 52 % À 70 % EN 2025 LA PART DES VOLUMES DE PRODUITS AQUATIQUES QUÉBÉCOIS ÉCOCERTIFIÉS

PÊCHE DURABLE CERTIFIÉE MSC www.msc.org/fr

- Écocertification MSC (Marine Stewarship Council) : critère de niveau international, attestant que les poissons et fruits de mer proviennent de pêches et d'activités aquacoles durables qui ne nuisent pas à l'écosystème.
- Actuellement : crevette nordique du golfe du Saint-Laurent, homard des Îles-de-la-Madeleine et celui de la Gaspésie, crabe des neiges du sud du Golfe du Saint-Laurent.
- Ajout de trois nouvelles pêcheries : crabe des neiges de la Côte-Nord, flétan du Groenland et flétan de l'Atlantique.

CIBLE 7 : AMÉLIORER, D'ICI 2025, LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS TRANSFORMÉS AU QUÉBEC (SUIVI À PARTIR DE 2018)

- Suivi de l'évolution de la valeur nutritive des aliments transformés au Québec par groupe de produits.
- Critères de valeur nutritive : moins de sel, de sucre, de gras saturés et plus de fibres.
- Réalisation avec l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF).
- En complémentarité avec la Politique gouvernementale de prévention en santé.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

1. Quel est votre niveau d'adhésion aux deux ambitions et aux trois défis proposés?
2. Nommez les deux cibles qui vous apparaissent les plus déterminantes pour répondre aux attentes des consommateurs et favoriser la prospérité et la durabilité du secteur?
3. Êtes-vous en accord avec l'engagement du gouvernement et de ses partenaires de mesurer nos progrès et d'en publier les résultats?

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Alimentation
SOMMET 2017

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS À L'HORIZON 2025 - PARTIE 1

VERS OÙ ON VEUT ALLER

AMBITIONS

- Maintenir un haut niveau de **confiance des consommateurs**
- Développer un secteur bioalimentaire **prospère** et **durable**

DÉFIS

1. Accroître les activités des secteurs de production, de capture et de transformation alimentaire au Québec
2. Accroître notre présence sur les marchés du Québec, du Canada et de l'étranger
3. Répondre aux attentes des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement

7 CIBLES

VECTEURS DE CROISSANCE

COMMENT Y ARRIVER

INGRÉDIENTS D'UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE PÉRENNE

- Conditions favorables à réunir
- Priorités d'action à réaliser ensemble
- Mécanisme de mise en œuvre

DESTINATION 2025

UNIVERSITÉ

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Engagement concret pour l'éthique

Engagement financier

- Appui à la réalisation de travaux de recherche visant à soutenir la réflexion et l'action du comité aviseur en éthique

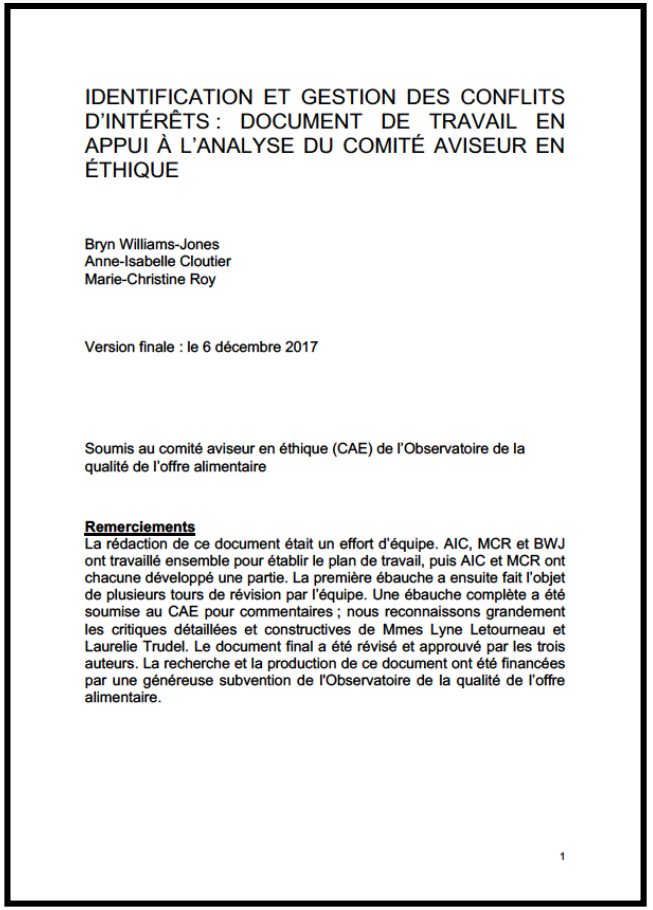

IDENTIFICATION ET GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS : DOCUMENT DE TRAVAIL EN APPUI À L'ANALYSE DU COMITÉ AVISEUR EN ÉTHIQUE

Bryn Williams-Jones
Anne-Isabelle Cloutier
Marie-Christine Roy

Version finale : le 6 décembre 2017

Soumis au comité aviseur en éthique (CAE) de l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire

Remerciements
La rédaction de ce document était un effort d'équipe. AIC, MCR et BWJ ont travaillé ensemble pour établir le plan de travail, puis AIC et MCR ont chacune développé une partie. La première ébauche a ensuite fait l'objet de plusieurs tours de révision par l'équipe. Une ébauche complète a été soumise au CAE pour commentaires ; nous reconnaissons grandement les critiques détaillées et constructives de Mmes Lyne Letourneau et Laurelie Trudel. Le document final a été révisé et approuvé par les trois auteurs. La recherche et la production de ce document ont été financées par une généreuse subvention de l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire.

1

Pour rendre l'éthique vivante

- **Engagement de temps**
  - Dialogue réel avec les acteurs de la gouvernance (ODJ)
  - Présence du comité éthique au sein des comités (disponibilité)

- **Engagement de valeur**
  - Posture de l'Observatoire en co-construction de la démarche
  - Posture du comité aviseur en éthique en faveur du développement des capacités (versus logique d'experts « *top down* »).

Dans les suites

- Forum de l'Observatoire place l'éthique à l'ordre du jour
- Vulgariser et diffuser les outils développés
- Appui aux collaborateurs… D'autres groupes nous envient

Lyne Létourneau

III. Mais encore?...

Quand une conduite exemplaire sur le plan éthique trouve appui sur un diagnostic

Diagnostic éthique

Objectifs

- Déterminer à la lumière de la vision, de la mission et des valeurs de l'Observatoire quels sont les risques éthiques découlant des fonctions et responsabilités assumés par chacun des secteurs formant sa structure de gouvernance.

- Formuler des recommandations visant l'adoption de pratiques exemplaires sur le plan de l'éthique et le maintien de la crédibilité et de l'indépendance de l'Observatoire.

Diagnostic éthique

- Point de départ

Diagnostic éthique

- **Plusieurs actions menées de façon non-linéaire**

  - Analyse documentaire de sources diverses
    - Par ex.: documents internes de l'OQOA, rapports de recherche, présentations et articles savants, normes ISO, lignes directrices des revues Cochrane
  - Élaboration et complétion d'une grille d'analyse
  - Réalisation d'une série d'entretiens semi-dirigés
    - Avec un représentant de chacun des secteurs formant la structure de gouvernance de l'OQOA
  - Rédaction d'un rapport

Diagnostic éthique

Maquette de la grille d'analyse

Secteur	Fonction(s) et responsabilité(s)	Source(s) de vulnérabilité	Comportement(s) problématique(s)	Facteur(s) amplificateur(s)	Modalité(s) d'atténuation
		Majeures Mineures			

Diagnostic éthique

Étape 1 – Détermination des risques éthiques

SECTEUR	FONCTION(S) ET RESPONSABILITÉ(S)	SOURCE(S) DE VULNÉRABILITÉ	COMPORTEMENT(S) PROBLÉMATIQUE(S)	FACTEUR(S) AMPLIFICATEUR(S)	MODALITÉ(S) D'ATTÉNUATION
		Majeures Mineures			

Diagnostic éthique

- **Étape 2 – Évaluation des risques éthiques**
  - Ajout possible d'une échelle d'évaluation
- **Étape 3 – Tolérance aux risques éthiques**
  - Réalisation d'entrevues semi-dirigées
- **Étape 4 – Planification de l'atténuation des risques éthiques**
  - Prise de décision par la direction de l'organisation

Résultats

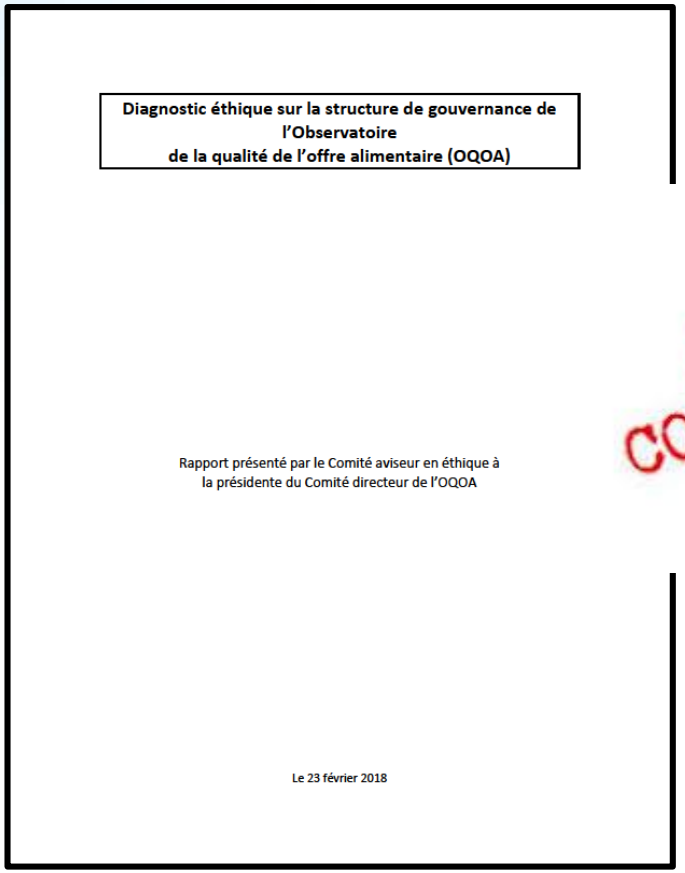

Diagnostic éthique sur la structure de gouvernance de l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire (OQOA)

Rapport présenté par le Comité aviseur en éthique à la présidente du Comité directeur de l'OQOA

Le 23 février 2018

Résultats

- **Défis habituels pour ce type d'organisations, tels que:**
  - Dérives possibles en raison d'allégeances liées à des intérêts corporatifs et institutionnels
    - Présence de représentants de l'industrie
    - Présence de biais institutionnels
  - Question de l'indépendance
  - Question de la représentativité au sein des comités
  - Conflits d'intérêt
    - Inhérent au mandat tel que défini au départ
    - Découlant de liens d'intérêt

Recommandations

- **La gestion des conflits d'intérêts demeure le point central de la préservation de l'indépendance et de la crédibilité de l'Observatoire**

- **Mise en place d'un processus d'analyse des liens d'intérêt et de gestion des conflits d'intérêts**
  - Tous les membres de l'Observatoire
  - Modulation en fonction:
    - du comité auquel le membre appartient
    - du "livrable" à la réalisation duquel le membre participe.

Prise de décision

- Comité directeur a établi une séquence temporelle pour opérer le changement
- L'Observatoire « fait ses devoirs » sur les étapes 2-3 & 4
- Souhaite développer pratiques EXEMPLAIRES en éthique, sans fragiliser le dispositif

Au plan de travail du comité aviseur en éthique en 2019…

- **Évaluation de l'acceptabilité éthique des partenariats**
  - Développement d'un outil d'aide à la décision
    - Ne dépouiller les personnes en autorité de l'exercice de leur jugement professionnel.
  - Rétroaction sur la prise de décision
    - Révision annuelle par le comité aviseur en éthique à titre de partie intégrante d'un effort de formation du PHQ

Conclusion

- **Logique de collaboration et de dialogue entre les acteurs de l'OQOA et "l'éthique" qui soutient l'adhésion (*buy-in*)**

  - Accompagnement et cheminement pour faciliter l'appropriation individuelle de l'éthique

  - Objectif d'intériorisation de l'éthique par tous les membres

    - Autonomisation des acteurs comme finalité ultime

Conclusion

Facteurs de succès

- Adhésion des partenaires envers le dispositif
- Ouverture d'esprit de la part de tous les acteurs
  - Absence de "chasse aux sorcières" et de "coupables"
- Humilité devant la "critique"
  - Perspective d'amélioration continue des pratiques
- Engagement concret envers la réussite du "projet éthique"

Pour poursuivre le dialogue

- Lyne Létourneau

Lyne.Letourneau@fsaa.ulaval.ca

- Véronique Provencher

Veronique.Provencher@fsaa.ulaval.ca

- Laurélie Trudel

Laurelie.trudel@fsaa.ulaval.ca